

NO 56

ARGUS JOURNAL

MAI-JUIN-JUILLET 1982 MAY-JUNE-JULY

Bulletin de nouvelles publié par la C.B.P.Q./C.P.L.Q.
News Bulletin published by the C.B.P.Q./C.P.L.Q.
360, rue LeMoynes
Montréal, QC
845-3327

SOMMAIRE / CONTENTS

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- 3 Le mot du président - A word from the president
- 4 Rapport du registraire

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

13e Congrès Annuel - Montréal - 6 au 8 mai 1982

- 6 Panel d'ouverture: Pourquoi s'auto-évaluer?
- 7 Session A: Animation
- 8 Session B: Référence
- 10 Session C: Auto-évaluation
- 11 Session D: Motivation
- 12 Session E: Communication
- 13 Session F: Evaluation d'un service d'information documentaire
- 14 Conférence de clôture: la pratique professionnelle et les biais culturels,
Alain Perrier
- 21 Résolutions de la 13e Assemblée générale

DOSSIERS ET NOUVELLES

- 24 Hommage à Gérard Martin
- 27 14e Congrès annuel: Québec 1983
- 28 Fiftieth anniversary celebrations of ABQ/QLA
- 29 Modification au Règlement concernant les membres
- 30 48e Conférence générale de l'IFLA, Montréal, 22 au 28 août 1982

TRIBUNE LIBRE

- 31 Des mots et des maux: La ballade des "Thèques"

ARGUS JOURNAL SUPPLEMENT

Le Québec: un enjeu culturel. Mémoire soumis par la C.B.P.Q. au ministre des Affaires culturelles, mai 1982

ATTENTION: FERMETURE DU SECRETARIAT

22 - 28 août

Pendant la tenue de la 48e Conférence générale de l'IFLA, du 22 - 28 août 1982, le Secrétariat de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec sera fermé. La Corporation tiendra un stand à l'exposition qui a lieu pendant cette 48e Conférence. Le stand de la Corporation sera le numéro 56.

Vous pourrez communiquer avec le Secrétariat directement à ce stand en composant: 514-861-3511 et demander le stand #56.

Le directeur général,



Colette Rivet, bibl. prof.

ATTENTION: PUBLICATION DE LA LISTE DES MEMBRES

A l'occasion de la 48e Conférence générale de l'IFLA la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec publiera la liste de ses membres dans le cahier spécial que Le Devoir consacrera à "L'information documentaire au Québec: situation actuelle et perspectives". Ce cahier paraîtra le 21 août 1982.

ELLES ONT DÉMÉNAGÉ, CONNAISSEZ-VOUS LEUR ADRESSE.

CONTRERAS, Amanda

NGUYEN, Minh-Thu

Le Comité d'Argus Journal

Présidente : Louise Carpentier, bibl. prof.
Editeur : Colette Rivet, bibl. prof., directeur général
Membres : Micheline Godbout, bibl. prof.
Min Trinh, bibl. prof.
Patricia Butler, bibl. prof.
Dactylographie: Sylvie Roberge-Blais

LE MOT DU PRESIDENT / A WORD FROM THE PRESIDENT

La Corporation s'efforce, avant la fin de l'été, de compléter la composition de ses comités afin qu'ils puissent se mettre à l'oeuvre dès septembre. Cette année-ci, peut-être encore plus que dans le passé, leur travail devra se faire avec célérité et sérieux à cause des urgences auxquelles nos membres se heurtent dans plusieurs secteurs. Nous devons viser à agir plutôt qu'à réagir.

On me dit qu'il y a encore place pour des inscriptions à la conférence de l'IFLA à l'hôtel Reine-Elizabeth (coût: 125\$ pour l'ensemble, soit du 22 au 28 août 1982). Il y a aussi des inscriptions à la journée (30\$). Jeudi le 26 août, l'entrée est gratuite et on peut en profiter pour visiter l'exposition (plus de cent participants). Le sujet: "les réseaux". On obtient des formulaires d'inscription au bureau de l'IFLA-1982, C.P. 1144, Succursale Place Desjardins, Montréal, H5B 1B3, tél: (514) 288-8524. J'aimerais que les bibliothécaires étrangers rencontrent beaucoup de nos membres, surtout à l'occasion des réceptions officielles et rencontres générales. Nous avons aussi besoin de membres volontaires pour nous représenter au stand de la Corporation de 8h. à 18h., du lundi au jeudi inclusivement; communiquer avec le secrétariat à ce sujet.

Le Devoir publiera un supplément à l'occasion de la conférence de l'IFLA. La Corporation y publiera le tableau de ses membres. Les retardataires devraient profiter de cette occasion pour se mettre en règle, y compris les "anciens" qui peuvent regagner la Corporation à la suite de la modification de nos règlements (Gazette officielle du Québec, 12 mai 1982). La date de tombée du Devoir pour cette publication est le 13 août.

During the summer, the Corporation will complete the formation of its committees so that by September they can start to plan the execution of their mandate through correspondence and meetings. Practically all committees have much to plan for and much to do because of the current state of affairs when so many of our members face very serious challenges. I am concerned especially about the few English-speaking colleagues who have expressed their wish to take part in committee work. Future leaders of the profession, and of the Corporation, will come up through such commitments to their associations. Please, contact Colette Rivet at the Secretariate or president-elect Rachèle Tremblay, chairperson of the Committee on the Coordination of Committees (CEGEP Saint-Laurent, tel: (514) 747-6521, extension 226).

As president, I am proud that so many members of the Corporation are working, some of them almost full-time, on the preparation of the IFLA Conference of August 1982, in Montreal. I am told that there are still places available for volunteer work, e.g. staffing the Corporation booth at the Queen Elizabeth Hotel; please, contact the Secretariat .

Also, there are still some places left for registrants at the full Conference (August 22-28, \$125). This must be done in advance. You can obtain registration forms at the IFLA-1982 Office, C.P. 1144, Succursale Place Desjardins, Montreal, H5B 1B3, tel: (514) 288-8524.

General registration allows attendance at main social functions and most meetings. I wish that foreign librarians meet as many of our colleagues as possible. Thursday, August 26, is "open house" and attendance is free. One hundred firms participate in the exhibition, whose theme like the conference is "networks". Registration is also possible for one-day only (\$30 per day).

Le Devoir of Montreal will issue a supplement dedicated to the IFLA convention. The Corporation will publish the "official list" of its members. It is an opportunity for people to renew their current membership if it has lapsed. Also those who joined the Corporation under the "grandfather" clause, and who later left, can come back since the Gazette officielle du Québec (Part II: Laws and Regulations, May 12, 1982) has published our recently amended by-laws which allows us to readmit these members. This is to be done immediately as the final date for inclusion in the list is August 13, 1982.



Paul-Emile Filion, s.j.,
Président
30 juin 1982

RAPPORT DU REGISTRAIRE
COMITE D'ADMISSION
LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS AU TABLEAU DE LA
CORPORATION DU 17 MAI AU 26 JUILLET 1982

BULL, Jerry
MONTREUIL, Danièle
PIPON, Sharon

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

13E CONGRES ANNUEL

6 - 8 mai 1982

L'AUTO-EVALUATION

ET LA

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

POURQUOI S'AUTO-EVALUER

Panel d'ouverture

6 mai 1982

Les panelistes comprenaient Nicole Paquette, animatrice, Danièle Baillargeon, bibliothécaire, Jacques Dagenais, coordonnateur des activités culturelles de la ville de Montréal et Simone Landry, psychosociologue.

Le phénomène de l'auto-évaluation fut abordé par les panelistes sous trois facettes: le sens, la technique et son impact.

Pour Danièle Baillargeon l'auto-évaluation procède dans le sens de l'évaluation globale des services rendus par une bibliothèque. C'est ainsi, qu'elle nous a tracé la perspective d'une évaluation basée sur une enquête auprès des usagers d'une bibliothèque collégiale. Il s'agissait de mesurer au moyen de la méthode SARACEVIC la pertinence des ressources documentaires disponibles. Le but de cette enquête visait à augmenter à la fois la satisfaction de l'utilisateur et la qualité de vie au travail. Au niveau de l'impact, Danièle Baillargeon a parlé de l'importance du dialogue avec les usagers, les administrateurs et les professeurs afin de les mettre dans le coup.

Jacques Dagenais a abordé l'auto-évaluation dans la perspective de planification de situation. Etant coordonnateur d'activités d'animation à la ville de Montréal, il nous a parlé de la nécessité de planifier à l'avance quand on offre plus de 3 000 activités à 18 bibliothèques. Il s'avère important de sélectionner en fonction des besoins des usagers. Pour ce faire, on établit après chaque activité une évaluation de cette dernière en termes d'impact et de ressources humaines et matérielles requises. Le tout est consigné dans une banque d'activités.

Pour Simone Landry, bibliothécaire recyclée en psychosociologie, l'auto-évaluation est un phénomène d'autant plus important qu'elle a reçu par le pigisme la problématique de l'auto-évaluation. A ses yeux, cela consiste à évaluer un feedback qui permet une représentation des objectifs à atteindre et des moyens à sa disposition pour y parvenir. Dans son milieu de travail à l'Université du Québec à Montréal Simone Landry nous a parlé du processus d'auto-évaluation qui y est en vigueur. Un comité parité étudiants-professeurs établit au moyen d'un questionnaire l'évaluation de l'enseignement selon des normes précises. Cela permet des corrections de tir en cours de route et constitue une dimension importante du travail des professionnels.

Michel Boisvert, bibl. prof.
13 mai 1982

SESSION A: Animation

Vendredi 7 mai 1982 - 9h00 à 12h00

Le but de l'atelier était de permettre au groupe d'étudier concrètement certaines composantes d'une activité socio-culturelle: a) structuration, b) publicité, c) évaluation.

Définition

L'animation est d'abord définie comme "résolument prospective et orientée vers le changement des personnes, des groupes et des structures. Elle se distingue de la diffusion qui vise à faire consommer certains produits culturels. L'idée d'activité et de participation est intimement liée à celle d'animation". L'animateur, d'autre part, a pour rôle de favoriser "le développement et le cheminement de la personne vers son plus grand épanouissement, c'est-à-dire, vers une réalisation de soi la plus complète possible et vers un supplément d'être". L'animateur devra posséder "la connaissance de soi, la connaissance des phénomènes inhérents à toute vie de groupe et la dynamique des groupes, l'interview individuel et de groupe, la conduite des réunions de tous genres, l'analyse de contexte, la connaissance globale des diverses technologies".

La Structuration de l'activité

Toute activité vise un but. Il importe de bien le définir. En arrière plan, nous retrouverons souvent l'augmentation de la fréquentation, une plus grande diffusion des ressources documentaires, un échange plus fructueux entre les participants et une offre de nouvelles orientations ou de nouvelles alternatives. En deuxième lieu, toute activité vise une clientèle. Qui est-elle? Quel est son âge, son sexe, son milieu social, etc.?

Lorsque ces deux points ont été éclaircis, l'animateur fait le tour des supports utiles à cette activité. Ils sont de quatre ordres: finance, physique, personnel et matériel. A-t-on les fonds suffisants pour se permettre une telle activité? A-t-on une salle adéquate pour recevoir le nombre de personnes attendues? La date convient-elle? Est-ce que le personnel sera disponible à cette heure-là? Où prendra-t-on le matériel nécessaire (chaises, tables, système de son, appareils)?

La Publicité de l'activité

Il existe une gamme étendue de moyens pour faire connaître l'activité. Ceux qui ne coûtent rien sont souvent les plus efficaces. Le journal, les écoles et les organismes du quartier sont souvent les plus facile d'accès. Il y a aussi les médias parlés et écrits qui desservent la ville et qui laissent une place importante aux organismes à but non-lucratif. Il s'agit de découvrir autour de soi les moyens qui nous permettront de rejoindre les usagers réguliers, occasionnels ou nouveaux.

L'Evaluation de l'activité

L'évaluation repose sur deux piliers: l'étude du but qui était visé et l'étude des résultats qui furent obtenus. Il s'agit surtout de bien cueillir les données essentielles, de s'interroger sur les résultats obtenus et de s'en faire un dossier qui nous aidera à en tirer des conclusions et à jeter les bases de futures activités.

Durant une simulation dont le thème était: La Fête nationale du Québec, les participants se sont familiarisés avec les techniques qui viennent d'être décrites.

Ceux qui désirent approfondir le sujet voudront bien lire le texte de M. Dagenais: L'Animation socio-culturelle 34 p., de même que le volume que ce dernier cite dans son texte: L'Animation des groupes de culture et de loisirs, Editions ESF, 1977.

Claude Guilbeault, bibl. prof.

SESSION B: Référence

Vendredi 7 mai 1982 - 9h à 12h00

COMPTE RENDU

- . Visualiser le rôle important de référence par rapport à l'ensemble de l'organisation
- . Visualiser la place de l'évaluation face à l'amélioration personnelle et à l'administration d'un service
- . Réfléchir et discuter autour de mécanismes (formulaire) permettant une évaluation de sa méthodologie de travail dans la fonction de référence
- . Confronter l'utilisation de formulaires à la réalité quotidienne: tels étaient les objectifs de la session. L'atelier était animé par Marie-Thérèse Thériault, étudiante, maîtrise en psychologie de l'Université de Sherbrooke, avec comme personne-ressource Alain Perrier, professeur de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

Nous étions à peu près 40 participants répartis en six groupes. Dans un premier temps, nous avons à travailler autour des cinq termes suivants: référence, évaluation, compétence, formation, communication. Il s'agissait de trouver cinq synonymes pour chaque terme, en discuter à l'intérieur du groupe pour ensuite élaborer un schéma théorique. Voici le schéma théorique proposé par monsieur Alain Perrier:

Usagers	Bibliothécaire	Ressources
Communication non-verbale	Formation préalable	
Question - Entrevue	Méthodologie	
Genres de questions	- Traduction en langage documentaire	
Genres d'usagers	- Connaissance des instruments	
Temps	- Disponibilité des ressources	
Politiques et procédures de l'institution		
Feedback		

Tout en discutant sur les différents types d'évaluation (institutionnels, individuels), nous étions convaincus que pour faire des progrès personnellement et pour donner un meilleur rendement, il fallait s'évaluer. Or, l'évaluation repose sur des données. C'est ainsi qu'en un deuxième temps, nous avons essayé d'élaborer une grille d'auto-évaluation. La tâche s'est avérée ardue; mais à la fin nous sommes arrivés à figurer grosso modo un formulaire d'évaluation qui, confronté à la réalité quotidienne, n'est pas facile à utiliser d'une façon systématique.

M. Perrier nous a remis une bibliographie sur "L'auto-évaluation et l'évaluation d'un service de référence" ainsi que trois modèles d'évaluation à titre d'exemple.

COMMENTAIRES

Les objectifs de la session étaient clairement définis et ont été atteints. L'exercice donné dans la première partie de l'atelier a entraîné des discussions intéressantes sur la fonction de référence. On se questionnait sur le rôle du (de la) bibliothécaire de référence quand arrivera le temps où les usagers seront capables d'utiliser eux-mêmes les banques de données bibliographiques. Pour la deuxième partie, ça aurait peut-être été plus avantageux d'avoir les bibliothécaires des bibliothèques publiques dans un même groupe, ceux ou celles des bibliothèques universitaires dans un même groupe etc... De cette manière, nous aurions pu probablement sortir des grilles d'auto-évaluation plus rigoureuses.

Dans l'ensemble, ce fut surtout un temps d'arrêt pour réfléchir sur son rendement professionnel. Il m'a fait du bien de voir que notre principal souci reste celui de pouvoir satisfaire les besoins des usagers. La satisfaction des usagers n'est-elle pas au fond notre propre satisfaction?

Sincères remerciements à Alain Perrier et à Marie-Thérèse Thériault.

Minh Trinh, bibl. prof.

ASSOCIATION QUEBECOISE DES ARCHIVISTES MEDICALS

4357 Place Viger, Rock-Forest (Sherbrooke) QC JOB 2J0 - Tél. (819) 567-6935

Comité exécutif 1982-1983

Présidente : Hélène BÉYanger-Goulet
Vice-présidente: Claire Paquin-Murphy
Trésorier : Robert Simard
Conseillères : Céline Carroll-Bilodeau
Suzanne Coulombe-Laramée
Pauline Fecteau-Turpin
Marianne Lamarre

SESSION C: Auto-Evaluation

Vendredi 7 mai - 9h à 12h00

L'atelier sur l'auto-évaluation a mis un certain temps à démarrer vendredi matin. Et cela parce qu'il a subi une crise d'identification.

En effet, le programme préliminaire annonçait: "gestion des ressources humaines" comme thème de discussion; les participants se sont retrouvés, en majorité des gestionnaires, à réajuster leur tir et à discuter d'auto-évaluation, ce qui cadrerait un peu mieux avec le thème du congrès, il faut l'admettre.

Les objectifs de l'atelier consistaient à:

- . Explorer les moyens d'évaluer notre pratique professionnelle
- . A partir des descriptions de tâches, se fixer des objectifs de travail, tant à court, qu'à moyen et long termes
- . A l'aide de critères d'évaluation de rendement, découvrir objectivement les points faibles dans l'exécution de notre tâche
- . A partir des points forts et des points faibles diagnostiqués, déterminer des actions à entreprendre pour améliorer notre rendement individuel

Après un bref tour de table qui posait les questions: Pratique-t-on l'auto-évaluation? Comment? Par quels moyens? On s'est vite rendu compte qu'à peu près personne ne s'auto-évalue de façon systématique. Il n'y a pas de structure en place d'auto-évaluation, et ceux qui s'auto-évaluent le font un peu à la "va comme j'te pousse".

Nous avons donc immédiatement procédé à un premier exercice de simulation: décrire certaines tâches (ou activités) puis tenter de cerner quels objectifs (ou moyens) permettent d'évaluer l'individu dans l'accomplissement de ses tâches. Ici plusieurs sous-groupes de discussion se sont heurtés à des questions de terminologie, ce qui a faussé quelque peu les résultats de l'exercice. Mais madame Delorme a tôt fait de nous remettre dans le droit chemin ce qui nous a permis de passer à l'exercice 2. A partir d'une liste de critères d'évaluation (de la performance aux qualités professionnelles et personnelles) auxquelles étaient jumelés des exemples de comportement, il fallait identifier les degrés des qualités et compétences qui pouvaient varier de "très peu" à très élevé". Par exemple le degré moyen signifiait: je possède cette qualité au même niveau que démontré par la majorité des employés de mon échelon. Ici encore ont surgi certaines difficultés: simuler une auto-évaluation et réaliser cet exercice en groupe comporte une contradiction en soi. Il était presque inévitable de se retrouver toujours dans "la moyenne". Cet exercice vous amenait à déterminer des points forts et des points faibles, cette prise de conscience faisant l'objet du 3e exercice; à partir des points faibles il fallait trouver le chemin de l'amélioration.

En résumé cet atelier nous fournissait une grille d'évaluation, une structure d'auto-évaluation et visait à nous faire comprendre le processus d'utilisation de cette grille, ce qui je crois a été réussi. Madame Delorme possédait tout à fait l'information qu'elle voulait nous transmettre, mais cette information était très touffue et peut-être difficilement assimilable en un si court laps de temps. Néanmoins les participants en sont repartis avec un outil très précieux qui, je crois, vaudrait la peine qu'on s'en serve.

Denyse Léger, bibl. prof.

SESSION D: Motivation

Samedi 8 mai 1982 - 10h30 à 11h45

Un autre volet de l'auto-évaluation est déployé quand on aborde la MOTIVATION. Cet atelier, destiné d'abord aux gestionnaires, se proposait de sensibiliser les participants aux techniques et aux formes concrètes d'utilisation du "cercle de qualité" (CQ). Ce concept, simple mais défini, aboutissement et non début d'une longue démarche, s'inscrit dans une dynamique de rencontres, de discussions, d'analyses de problèmes entre employés et cadres.

La première partie de l'atelier a consisté à présenter la notion de CQ et à la situer à la fois dans le cadre historique de l'organisation scientifique du travail et selon les écoles ou doctrines (approches par relations humaines, par politiques contractuelles, par conventions collectives de travail, par théorie des besoins, par équipes). C'est ainsi qu'arrive pour améliorer les conditions de travail l'idée de motivation: importance des relations entre fonctions et poids de la centralisation/décentralisation, affaire de productivité, santé et sécurité au travail, potentiel de créativité, participation aux bénéfices et à la gestion entre entrepreneurs, direction, syndicats et employés.

Le CQ fonctionne ainsi. Un groupe d'employés, volontaires, limité en nombre, est formé et rencontre régulièrement ses dirigeants, avec le mandat d'identifier un problème à la fois, relié à la qualité de vie au travail, de l'analyser et l'évaluer, puis de définir des solutions optimales et, enfin, de proposer des recommandations. Il faut le préciser: le CQ doit lui-même identifier des problèmes ou une catégorie de problèmes communs, en vue toujours de favoriser un milieu de motivation. C'est donc d'un processus de communication en groupes, de stratégies de qualité, de techniques de contrôle et de calcul, de dynamique de groupes dont il s'agit. Le tout fait que la décision, émanant du CQ, appartient à tous.

La seconde partie ramenait les participants à une séance pratique où il s'agissait d'abord d'appliquer les éléments de la technique (définition d'un programme, établissement de base de mesures et d'évaluation, cueillette de données, choix d'un secteur-pilote, etc.), puis de se pencher sur quelques exemples concrets choisis expressément, après un échange, par les participants. La technique apprise put ainsi être située dans un contexte organisationnel et mise à l'épreuve.

Une vingtaine de participants se sont inscrits à cet atelier dirigé par le professeur Gaston Meloche des HEC. Je crois que tous les membres de l'atelier ont apprécié la qualité de l'exposé du professeur Meloche et n'ont pas regretté leur choix.

Marcel Dupuis, bibl. prof.

SESSION E: Communication= Perception, Compréhension et Résolution

Samedi 8 mai - 10h30 à 12h00 et 13h15 à 14h45

Une session d'information qui nous invite à se pencher sur nos problèmes de communication inter-personnelle et organisationnelle. C'est tout un exploit de nous sensibiliser à ces dimensions en trois heures. Nous avons rejoint l'objectif premier qui était l'identification des différents types de blocage en sous-groupe où nous étions invités à une identification de problèmes de communication dans notre milieu de travail formel ou informel. L'atelier nous a permis d'identifier des problèmes concrets précis dans notre milieu de travail et de préciser la source du problème de communication.

La seconde étape en plénière a consisté à examiner différents problèmes de communication formelle et de tenter de les résoudre selon le type de problème et l'approche personnalisée du bibliothécaire qui trouvera une réponse adaptée à sa personnalité. Nous ne pouvons pas également ignorer les grilles d'évaluation de la dimension communicationnelle du travail du bibliothécaire qui lui permettront de mieux orienter ces interventions dans ses relations inter-personnelles. Voilà l'ensemble du déroulement de l'atelier.

Le nombre de personnes, environ une cinquantaine aurait pu être un obstacle majeur à la communication. Mais l'atelier fut mené de main de maître tant dans les sous-groupes que dans la plénière. Le seul aspect négatif de celui-ci est l'impossibilité d'approfondir le sujet dans un laps de temps aussi court de trois heures. Il serait souhaitable que le comité de Formation professionnelle examine la possibilité d'organiser une session de formation sur le sujet. Mais l'ensemble de la session nous a permis de nous conscientiser à notre propre communication et aux problèmes de communications que nous pouvons engendrer ou que nous rencontrons et aux diverses possibilités de résolution de ceux-ci selon notre perception personnelle qui oriente notre agir. Le professionnel devra pouvoir maîtriser certains outils pour contrôler sa communication et ses réseaux de communication.

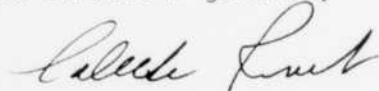
Yves-Paul Fortin, bibl. prof.

AMENDEMENTS AUX REGLEMENTS DE REGIE INTERNE

Les amendements aux Règlements de régie interne ont été adoptés lors de la 13e Assemblée générale tels que présentés.

Tous les membres ont reçu copie de ces amendements avec la convocation à la 13e Assemblée générale en avril dernier. Cependant, des copies supplémentaires sont disponibles sur demande au Secrétariat de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Le directeur général,



Colette Rivet, bibl. prof.

SESSION F: Evaluation d'un service d'information documentaire

Samedi 8 mai-10h30 à 12h00 et 13h15 à 14h45

L'objectif de cet atelier animé par Mme Micheline Gauvin et pour lequel Mme Danièle Baillargeon agissait comme personne-ressource, était d'amener les participants à réfléchir sur l'importance de l'évaluation de leur système d'information documentaire en vue de son amélioration et de prendre connaissance de certains modèles d'évaluation, d'en déterminer les avantages et les limites ainsi que leur applicabilité.

Après avoir présenté le programme de la session, Mme Baillargeon a posé la question suivante: avez-vous déjà essayé d'évaluer votre service d'information documentaire? Pour répondre à cette question les participants, partagés en petits groupes, ont fait état de leur expérience personnelle dans leur milieu respectif et ils ont pu constater la disparité des moyens utilisés et le peu de satisfaction des résultats obtenus. Ils souhaitaient donc connaître de nouvelles méthodes ou, s'ils les connaissaient un peu, ils désiraient savoir ce qu'on peut en attendre surtout au sujet de leur applicabilité. Aussi, étaient-ils intéressés d'entendre la présentation des quatre modèles proposés par Mme Baillargeon.

Le modèle Saracevic est une enquête sur la capacité de la bibliothèque à satisfaire les besoins documentaires exprimés par auteurs et par titres. Il permet de déterminer les facteurs qui amènent la frustration des usagers et de proposer des solutions en vue d'améliorer l'efficacité de la bibliothèque.

La méthode Morse a pour objectifs 1) d'établir la circulation moyenne des volumes d'une discipline donnée et d'identifier la proportion de volumes actifs, 2) de mesurer l'efficacité de la politique de choix des volumes de cette discipline et, 3) d'établir, à partir de la prédiction de la circulation des volumes de la discipline, si l'achat d'un exemplaire supplémentaire pour un titre donné est requis et, s'il y a lieu, de procéder à l'élagage des volumes inactifs.

Le troisième modèle, "Mesure de la performance dans les bibliothèques fédérales", permet à l'administrateur d'obtenir les données statistiques concrètes nécessaires sur la performance pour faire une évaluation significative de la performance d'une organisation. Il permet de mesurer la réalisation des buts et l'utilisation des ressources et les données fournies aident les gestionnaires à justifier les dépenses actuelles et futures, à faire des choix logiques en ce qui concerne les activités, les services et le personnel.

Le dernier modèle proposé, "Plan de développement de la collection du Cégep Maisonneuve", a pour objectifs d'identifier les forces et les faiblesses de la collection d'un département, de déterminer les secteurs de la discipline à développer et orienter le développement de la collection à long terme, de rendre la collection vivante en élaguant les documents non pertinents et inutilisables. Cette méthode aide à établir un rapport entre le contenu des documents et les besoins des usagers; elle permet aussi d'en arriver à un plan systématique de développement de collection, ce qui est appréciable en période de restriction budgétaires.

L'étude de chacun de ces modèles a porté principalement sur la définition des objectifs, les avantages et désavantages, la méthodologie. Une suite à cet atelier serait à souhaiter pour apporter plus de précision quant à l'interprétation des résultats obtenus par une enquête.

Gabrielle Bourbonnais, bibl. prof.

LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET LES BIAIS CULTURELS
CONFERENCE DE CLOTURE

Chers collègues,

Quand les organisateurs du 13i^{ème} congrès annuel de la Corporation dont le thème était "L'autoévaluation et la pratique professionnelle", m'ont demandé de prononcer la conférence de fermeture, je dois avouer que j'ai pensé à un canular. Quiconque me connaît depuis un certain temps, ou m'a rendu visite à mon bureau, sait que l'ordre, la méthode, les grilles structurées ainsi que la notion d'évaluation fonctionnelle sont bien loin de ma façon d'agir ou d'organiser ma pratique. Alors j'ai réfléchi - pour une fois! - et j'ai accentué, car, dans le titre qu'on me proposait, il y avait le mot BIAIS. "Tout le monde sait que les affaires croches, ça m'intéresse", me suis-je dit.

Vous avez passé deux journées à vous intéresser à l'autoévaluation de votre pratique professionnelle. La Corporation a pour mandat de protéger le public en lui assurant un service de qualité, service basé sur une formation adéquate, mise à jour constamment par des activités de perfectionnement, dont le présent congrès fait partie. D'autre part, la conjoncture économique actuelle, l'apparition de nouveaux besoins et de nouvelles technologies engendrent non seulement une interrogation sur la qualité de notre praxis, mais aussi le besoin de justifier la nécessité de celle-ci. Il aurait été facile de se contenter d'une approche administrative pour confronter cette situation. "Voyez comme nous sommes utiles, comme nous sommes beaux, efficaces et peu dispendieux" a toujours été un réflexe facile tout autant que populaire. Au lieu de cela, la Corporation a choisi d'inviter ses membres à réfléchir, à faire un peu d'introspection afin que chacun d'entre nous qui sommes ici devienne un meilleur praticien, plus apte à faire face aux nouveaux défis administratifs et technologiques. C'est comme si l'on s'était dit: "Nous le savons que nous sommes beaux, efficaces, etc. Nous le serons encore plus, et offrirons un meilleur service axé davantage sur les nouveaux besoins. La reconnaissance et la justification de notre profession viendront bien d'elles-mêmes". Je tiens ici à profiter de cette tribune pour féliciter la Corporation de cette approche qui fait preuve de maturité, et qui démontre que ses années d'enfance sont bel et bien terminées.

La maturité professionnelle, donc, consiste en un regard lucide sur ses réussites et ses échecs, une analyse des constantes qui s'en dégagent, et une résolution de renforcer ses acquis. Pour reprendre une analogie empruntée à la psychologie, la maturité, c'est se connaître, s'accepter, et fonctionner avec ce que l'on est, dans le milieu où l'on est. Cela suppose des méthodes d'appréhension de soi, de son milieu, et de soi en relation avec son milieu. En un mot, cela suppose des grilles d'évaluation qui peuvent être modifiées avec le temps, et qui peuvent être comparées avec le comportement et les attitudes des autres individus avec qui l'on est en contact. Ces grilles d'évaluation peuvent prendre plusieurs formes que je réduirai, pour les besoins du discours, à deux catégories: elles peuvent être quantitatives (combien de fois fais-je telle activité? ou comment la fais-je?, par exemple), ou qualitatives (par exemple, dois-je procéder ainsi? ou pourquoi dois-je le faire?). Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'un amalgame de ces deux catégories est nécessaire pour porter un jugement global et pertinent sur toute activité. Il serait inutile de qualifier le nombre de "Je vous salue Marie" qu'un individu ou un groupe d'individus prononce dans une semaine, si on n'éclaire pas les

résultats de la notion de la peur de la mort chez l'un, ou d'un désir de réalisation spirituelle dans le cas d'une communauté religieuse chez les autres.

Les deux sortes de grilles peuvent aussi se subdiviser en sous-catégories: elles peuvent être objectives ou subjectives, selon la méthode utilisée pour la collecte des données. Elles peuvent aussi être collectives ou individuelles selon les catégories que l'on veut mesurer. On peut affirmer, sans trop craindre de se tromper, que les bibliothécaires professionnels sont familiers depuis plusieurs années avec certaines de ces grilles: celles qui sont quantitatives, collectives ou individuelles, objectives autant que subjectives. Tous ceux qui font de la gestion du personnel connaissent et utilisent sans doute des formules d'évaluation des employés. On fait de plus en plus des enquêtes de milieu, des études de coût, des statistiques de toutes sortes. Mais il faut bien avouer que l'on a plutôt tendance à privilégier l'approche collective quand il s'agit d'analyser la performance. Il est d'autant plus louable alors que les organisateurs de ce congrès aient choisi comme thème une catégorie délaissée: l'évaluation subjective et individuelle. J'ai beau chercher, mais à part la notation du personnel et les formules statistiques individuelles qui, regroupées, permettent d'établir des rapports collectifs, je ne connais pas d'autres grilles de ce type utilisées systématiquement par mes collègues.

Nous sommes donc familiers avec le quantitatif, mais nous sommes bien conscients des limites des instruments dont nous disposons. Ainsi, sans vouloir déprécier le modèle de Saracévic, et tout en appréciant les bénéfices que peuvent nous procurer son application, il faut reconnaître qu'il ne nous permet pas d'apprécier la qualité de la performance de notre personnel dans l'efficacité ou l'inefficacité de nos bibliothèques. Il nous permet d'évaluer combien de fois l'auto démarrera quant on établit le contact, mais il ne nous dit pas si le conducteur a son permis.

De même, toute la nanoplie des instruments mesurant les coûts comporte un illogisme inhérent. Ce type de mesure poussé à l'extrême dans ses conséquences, établirait par exemple, que si une institution ne prête pas un nombre X de documents, le comptoir du prêt n'est plus rentable; par conséquent, il faudrait annuler ce service! Il est bien évident qu'une bibliothèque sans comptoir de prêt serait bien moins populaire... De même, comment apprécier la valeur réelle des remerciements d'un rédacteur de thèse de doctorat à l'endroit du bibliothécaire de référence qui l'a constamment guidé tout au long de sa recherche. Pourtant, cela ne paraît pas dans les statistiques. Cette notion bénéfique accolée à la notion coûts n'est qu'une représentation dans les grilles qui sont présentement à notre disposition.

Tout ce long préambule pour en venir à l'idée que plus de cent personnes ont cru devoir sacrifier de belles journées ensoleillées et chaudes pour s'informer sur des méthodes d'évaluation. J'ose croire, par expérience, qu'il n'y a pas d'autres motifs à votre participation à un congrès, surtout pas la soirée sociale... Je n'ai pas assisté à tous les ateliers; l'ubiquité n'est pas encore mon lot n'ayant pas encore été canonisé. Mais il semble, qu'à ce moment présent, ce que vous auriez dû retenir de ces deux journées, c'est qu'il est possible d'évaluer certaines activités que nous avons toujours eu tendance à négliger, non les activités, mais l'évaluation de ces activités.

Je crois aussi que vous auriez du retenir que si l'évaluation est un instrument administratif parfois menaçant pour notre sécurité, l'autoévaluation est un instrument personnel gratifiant et fécond. Il est utile d'avoir des données qui nous permettent de faire des suggestions à l'administration et, ainsi, devenir des vedettes. De même, il est gratifiant de savoir que l'on est bon, mais il est plus gratifiant encore de se le prouver, statistique à l'appui. Enfin, si l'on se fait la preuve que l'on n'est pas aussi bon que cela, il est sécurisant de savoir que l'on peut s'améliorer en cachette et quels sont les points à améliorer. Bref, j'espère que ce congrès a fait de vous des inconditionnels de l'autoévaluation, méthode essentiellement professionnelle, éminemment bénéfique et parfaitement sécurisante.

Jusqu'ici, j'ai tenté de rester systématique, ce qui n'est pas mon fort comme je vous l'ai dit tantôt. Mais, à compter de maintenant, je vais tomber dans le subjectif où je me sens beaucoup plus à l'aise. J'aime mieux ne pas savoir que je suis optimiste et reconnaître que mon verre est toujours à moitié plein, ce qui revient au même je crois, mais qui ne procède pas de la même approche.

Mon premier postulat subjectif, c'est que je suis convaincu que les apôtres de l'autoévaluation que vous êtes devenus, et l'engouement que je suis certain que vous ressentez sera un phénomène de courte durée s'il n'y a pas de rappel. Comme disait Mark Twain: "C'est facile d'arrêter de fumer puisque j'ai arrêté au moins 5 000 fois". Donc, si lundi prochain, vous remettez à la semaine suivante la rédaction de votre première grille d'autoévaluation, vous avez de fortes chances de n'en faire jamais! Et si vous en faites à compter de lundi prochain, cela ne veut pas dire que vous le ferez bien. Il faudra que la Corporation organise plus tard une activité qui permettra de partager les expériences: je rêve sans doute, mais j'ai hâte de voir une activité qui s'intitulera "L'an I de l'autoévaluation".

Mon deuxième postulat subjectif, c'est qu'il est souhaitable que les années de vaches maigres continuent pour quelques années dans nos services d'information documentaires; n'allez surtout pas répéter cela à des représentants du gouvernement. En effet, seule la nécessité a jusqu'ici engendré le besoin de se justifier, de revendiquer, par conséquent le besoin de s'évaluer et de s'autoévaluer. En substance, mon second postulat c'est que si vous n'êtes pas mal pris, vous ne vous autoévaluerez pas!

Mon troisième postulat subjectif, c'est que vous n'avez pas tout compris de ce qu'il faut savoir de l'autoévaluation. Au lieu de faire la grise mine et de vous sentir ignares, dites-vous que le conférencier est dans la même situation que vous. Ça ne vous améliorera pas, mais ça nous aidera à faire passer la pilule! Ce que j'essaie de dire, c'est que toute technique nouvelle utilisée par un groupe est perfectible, surtout si elle n'a pas été élaborée selon les intérêts de ce groupe. Un exemple simpliste, c'est la dactylographie des cotes au dos des volumes. Il nous a fallu inventer la dactylo SE-LIN il y a quelques années pour découvrir que tout ce qu'il nous fallait, c'étaient des caractères plus gros! Ce que j'essaie de dire aussi, c'est que les techniques d'autoévaluation sont perçues différemment par chacun des gens présents ici.

Mon quatrième postulat subjectif, c'est que la majorité des participants à ce congrès veulent faire de l'autoévaluation à caractère administratif. Si j'extrapole ce qui s'est passé à mon atelier d'hier, j'ai constaté que les grilles d'autoévaluation évaluaient beaucoup plus les usagers, les ressources et les conditions de la rencontre bibliothécaire-usager lors de l'entre-

vue de référence que l'acte professionnel lui-même. Autrement dit, on préférerait savoir qui était l'utilisateur plutôt que de savoir quels étaient les points forts et les points faibles du bibliothécaire dans son travail de référence. Dit en termes objectifs, cela veut dire que l'on n'est pas passé de l'évaluation à l'autoévaluation, ou que si l'on en est rendu au concept de l'autoévaluation, on a tendance à se limiter à l'aspect objectif plutôt que de s'intéresser au subjectif. Par exemple, toujours dans le contexte de la référence, le subjectif qu'il serait intéressant d'autoévaluer serait sa méthodologie de travail, sa connaissance des instruments, sa capacité à mener à bien une entrevue de référence, ses comportements et ses attitudes. Donc, en extrapolant et en consultant le programme des ateliers du congrès, j'ai postulé que les participants, au moment où je vous parle, en seraient au stade de l'engouement pour l'objectif, le quantifiable et surtout la connaissance des facteurs autres que soi-même.

Est-il besoin de vous dire que ces quatre postulats subjectifs m'étaient nécessaires pour accepter de prononcer une conférence de fermeture à une assemblée aussi brillante et savante que la nôtre. S'ils sont exacts, j'ai raison de croire que la suite de mon exposé pourra vous intéresser.

L'idée centrale de ce qui va suivre, c'est que l'autoévaluation passe par la connaissance de soi, quitte ensuite à objectiver cette connaissance pour améliorer son acte professionnel. Je ne sais si je vais vous convaincre, mais puisque j'y travaille depuis bientôt quatre ans, je crois de mon devoir de vous faire part de mon dada.

Pourquoi le titre de cette conférence parle-t-il des biais culturels? C'est que je crois utile de vous sensibiliser à cette dimension subjective de notre pratique avant que vous ne vous lanciez, lundi matin, dans la rédaction de vos grilles d'autoévaluation. Je vais vous raconter deux faits. Le premier est la réaction de surprise - je devrais dire d'émoi - de la bibliothécaire de référence à qui un de mes étudiants a demandé: c'est quoi les saints? à quoi servent-ils? Si elle avait disposé de la version écrite de la question, elle aurait rapidement réalisé que saints s'écrivait SAINTS! Cette question avait originalement été élaborée en anglais et l'étudiant n'avait jamais prévu l'imbroglio qui surviendrait à la suite de sa traduction littérale. En guise d'annexe à ce premier fait, je me souviens - et j'en parle souvent - avec un petit sourire, de la réaction d'une bibliothécaire de référence à qui on demandait par téléphone: "Etes-vous ouverte ce soir?" Elle tenait à préciser que LA BIBLIOTHEQUE était ouverte ce soir-là.

Le deuxième fait que je veux vous rapporter m'a été conté il y a deux jours: avis à ceux qui pensent que j'ai rédigé ce texte au moment où on me l'a demandé. Il semblerait que dans une bibliothèque municipale d'un territoire fédéral, pour ne pas la nommer, on avait acheté la collection Canada - Québec pour les enfants. Cette collection, vous le savez tous est extrêmement bien illustrée, mais, même traduite dans une autre langue, la saveur séparatiste persiste. Quand les bibliothécaires de l'endroit ont réalisé, après plusieurs consultations des enfants, ce travers impardonnable, on aurait découpé les illustrations pour en faire des dossiers; évidemment le texte a pris le chemin de la poubelle.

Je ne puis résister à la tentation de vous raconter un troisième fait, même si je ne vous en avais promis que deux. Je me suis amusé durant deux années à poser la même question à des bibliothécaires en Angleterre "Je cherche de la documentation sur le pirate Drake". C'est comme si l'on vous demandait de la documentation sur l'"assassin René Lévesque". Vous imaginez sans doute

la gamme de réactions que j'ai pu enregistrer visuellement...

Pourquoi je vous raconte ces trois faits? C'est qu'ils sont symptomatiques d'une réalité que nous avons tendance à oublier dans notre pratique professionnelle, tendance qui est si évidente qu'elle va de soi et que nous ne saurions remettre en question puisqu'elle constitue la fibre même de tout individu. Donc, nous ne la remettons jamais en question, ne l'intégrons jamais dans aucune grille d'évaluation; nous l'oublions tout simplement ou, si nous en sommes un instant conscients, nous pensons que cela n'a aucune importance dans notre pratique professionnelle. Cette grande inconnue, cette mystérieuse fleur dont je vous parle depuis quelques minutes, c'est notre identité culturelle.

Vous me direz que tout individu en a une, qu'il ne peut la modifier, que ça ne vaut pas la peine de se préoccuper de quelque chose que l'on ne peut pas changer. Je vous dirais que vous avez raison si, par essence aussi, notre pratique ne se préoccupait pas de l'information. Je ne désire pas ici me lancer dans une polémique philosophique sur l'acte professionnel. Je ne puis moi-même trancher le débat entre les tenants de l'objectivité dans la transmission de l'information, et les tenants de la subjectivité collective qu'il importe de perpétuer. Je m'adresse, à compter de maintenant, à ceux qui croient à un effort d'objectivité de notre part, effort qui veut que nous offrions à nos usagers une possibilité de choisir dans la masse d'informations disponibles.

Étudions, si vous le voulez bien le cas du bibliothécaire québécois Josenh-Aristide-Roméo-Napoléon-Adeodat-Cinliboire, connu sous l'acronyme JARNAC. J'ai fait un grand effort pour trouver un personnage fictif. Donc, JARNAC est mâle évidemment, né dans le 8ième rang en arrière de l'église d'une municipalité agricole de 4,508 habitants et de 16 001 1/2 bêtes à corne; la vache vèlera au mois d'août. Il a 6 frères, 11 soeurs et plein de neveux et nièces. Il parle français, a fait des études brillantes chez les soeurs, puis au petit séminaire du diocèse; enfin, il a obtenu sa maîtrise en bibliothéconomie de l'Université sur la colline. Il s'est marié à 23 ans à une fille née dans le même rang et ils attendent leur deuxième enfant. Il aura trente ans le mois prochain. Il aime la lecture, surtout la science-fiction, les sports; son dada, ce sont les poissons d'aquarium. Il est à présent à la tête d'une petite bibliothèque municipale en banlieue de Montréal, population 7 000 âmes. Il est le seul bibliothécaire professionnel dans sa boîte, eh oui! Il est membre de la Corporation! Donc, il administre ses deux employés permanents et ses trois employés occasionnels, fait le choix, le catalogage, la classification et la référence. A chaque année, il défend son budget auprès du conseil de ville dont le maire est anglophone. J'oubliais de vous dire qu'il mesure 5 pieds 6 pouces (1 mètre quelque chose) et pèse 233 livres (100 quelques kilos). Il est aussi membre du parti québécois, du club Rotary de l'endroit, et correspond régulièrement avec le Cercle des aquarionhyles syndiqués de Gondora.

Ce personnage fictif me sera utile pour illustrer mon propos. Que s'est-il passé en cours de route? Voyons d'abord son engagement. Il s'est débrouillé en anglais avec le maire pour lui vendre l'idée d'une bibliothèque municipale, ce qui lui a été facile, car le maire en avait fait, envers et contre tous, un programme de campagne électorale: c'est bien connu, les anglophones lisent plus! Ensuite, il a engagé du personnel. Vous surpren-

drais-je si je vous dis que, m'étant présenté à l'entrevue, j'ai été refusé pour le poste de bibliothécaire. Il semble que j'étais trop scolarisé - même si j'étais sans travail. Des amis communs m'ont révélé qu'il préférerait les petits gros...

Quand il a fait son choix de collections, il n'a acheté que des ouvrages français car, sauf le maire, il n'y a pas d'anglophones dans la municipalité. Tous des classiques autant en littérature qu'en politique, en science ou en récréologie. Ses collègues sont d'accord qu'il a fait un choix magistral. Etant un récent diplômé de l'université, il connaît et maîtrise bien les techniques de l'indexation et du catalogage, de l'entrevue de référence, et n'a pas peur des nouvelles technologies. Il songe sérieusement à avoir un terminal Télidon aussitôt que la chose sera possible.

Ce que je veux démontrer ici, c'est que ce bibliothécaire que nous considérons comme modèle, s'il adopte des méthodes d'autoévaluation, aura des fortes chances d'oublier de considérer ce que je viens de vous décrire à son sujet. Au niveau de l'administration, il ne tiendra pas compte du fait qu'il préfère les petits gros, les gens qui croient à la gestion par objectif, qui n'ont pas les deux pieds dans la même bottine et qui ne jurent que par le service à la clientèle, en français évidemment.

Au niveau du choix, il ne lui a jamais effleuré l'esprit que la bataille des Plaines d'Abraham puisse être autre chose qu'une défaite, les témoins de Jéhovah une secte marginale un peu loufoque, l'avortement un phénomène passager, et l'homosexualité une maladie déplorable.

Au niveau de l'indexation, il avoue lui-même une carence en philosophie, mais il achète les cartes de la centrale qui sont faites par des gens comme lui.

Enfin, il se tarque d'avoir le tour de sortir les vers du nez dans les entrevues de référence, qu'il a beaucoup d'entregent, une facilité à satisfaire ses usagers, quitte à les rappeler plusieurs semaines plus tard; il aimerait bien que le nouveau résident sur sa rue, un noir, vienne à la bibliothèque, mais ne sait pas d'où il vient; il pense que c'est de la Jamaïque et surveillera les parutions à ce sujet.

J'en arrive ici à vous parler de mon présent sujet de recherche. Je crois que JARNAC est, selon nos standards, un excellent bibliothécaire professionnel, que son attitude est très bonne et que les résultats qu'il obtient sont fantastiques. Mais, je crois aussi qu'il est inconscient de ce qu'il est et de son influence sur son acte professionnel. Si vous lui demandiez s'il est objectif, il vous répondrait qu'il a l'impression qu'il l'est, et que, de toute façon, personne ne s'est jamais plaint de son comportement. Et il aurait raison!

Je crois aussi qu'il est important qu'il prenne conscience de ce qu'il est, et qu'il en tienne compte dans sa pratique professionnelle. Il est évidemment biaisé au niveau culturel; il a des préjugés personnels et, ce qui me semble plus grave, c'est que, la plupart du temps, il ne réalise même pas que cela influe considérablement sur ses décisions. Ma thèse traite de quatre catégories de biais culturels et j'ai fait exprès de les souligner dans ce cas-ci: les biais de la perception historique et géographique, les biais religieux, les biais sociologiques et, enfin, les tabous individuels. Chacun d'entre nous en est affligé ou en profite, mais cela existe et doit être considéré.

J'aurais une suggestion à faire à JARNAC. Ainsi qu'à chacun d'entre vous. C'est de prendre une bonne fois une feuille blanche et d'inscrire, sous les quatre thèmes que je viens de mentionner, ce qu'il pense être ou non, ce qu'il aime ou qu'il déteste, ceux qui lui sont sympathiques ou antipathiques, etc. Il pourrait ainsi mieux se connaître et apprécier l'impact de ces faits sur son comportement professionnel. Je crois aussi que, lundi matin, quand il rédigera sa grille d'autoévaluation pour son comportement lors de l'entrevue de référence, il y ajoutera quelques paramètres comme préjugés au niveau de la compréhension de la question, qu'il tiendra compte de la limitation de ses ressources documentaires face aux questions du Jamaïcain qui se présentera éventuellement, et des efforts qu'il devra déployer quand on lui demandera l'adresse du seul club gai de la municipalité.

Ces quelques pistes subjectives visaient à vous sensibiliser à une dimension trop souvent oubliée dans notre pratique. Il me semble que, puisque vous désirez faire de l'autoévaluation, il serait utile que vous y pensiez à cette occasion, car s'il y a un moment propice pour tenir compte de ce genre de facteur, c'est bien au moment d'une évaluation personnelle, quand ce n'est menaçant pour personne, et que cela risque éventuellement d'améliorer notre pratique. Il nous reste maintenant à nous demander, si l'objectivité est une pratique souhaitable, si les peuples se doivent de présenter les opinions contraires, et si ce n'est pas justement perdre cette identité culturelle que de le faire. Mais ceci fera un jour, je l'espère, l'objet d'un autre congrès de la Corporation, congrès que je ne voudrais pas manquer.

Alain Perrier, bibl. prof.
8 mai 1982

S.V.P.

La Canadian Library Association a demandé la collaboration de la Corporation dans la préparation d'un document sur la censure et le contrôle de l'information au pays.

Si de nos membres connaissaient des cas semblables relativement récents, prière de communiquer avec Mme Colette Rivet, au Secrétariat de la Corporation.

PLEASE

We have been asked by the Canadian Library Association to assist in the drafting of a document on intellectual freedom and censorship in Canada, especially in connection with our Charter on freedom of expression.

If any member knows of recent "horror story" in this field, please inform Mrs. Colette Rivet, at the Corporation office.

Paul-Emile Filion, s.j., bibl. prof.
Président de la Corporation
Délégué à la CLA

RESOLUTIONS DE LA 13e ASSEMBLEE GENERALE *

1ère résolution

Objet: Remerciements au comité Organisateur du 13e Congrès.
Proposée par : Gilbert Lefebvre
Appuyée par : Kathleen Mennie-De Varennes

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale remercient le comité organisateur du 13e Congrès, et spécialement sa présidente, madame Madeleine Beaudoin ainsi que le président du sous-comité du thème, monsieur Pierre Meunier, pour la qualité des activités prévues à notre intention, ainsi que pour la pertinence du thème choisi.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2e résolution

Objet: Remerciements à l'UQAM
Proposée par: Gilbert Lefebvre
Appuyée par : Kathleen Mennie-De Varennes

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale remercient l'UQAM d'avoir mis à la disposition du comité organisateur du 13e Congrès de la C.B.P.Q. les locaux si originaux de son campus du Quartier latin.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3e résolution

Objet: Démocratisation de notre processus électoral
Proposée par : Gilbert Lefebvre
Appuyée par : Yvon Paquin

Attendu que l'ordre alphabétique des candidats favorise ceux qui viennent au début de l'alphabet

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale demandent au Bureau que le comité des règlements étudie la possibilité que sur le bulletin de vote des administrateurs et du vice-président, les noms des candidats soient placés une année en ordre alphabétique de A à Z et l'autre en ordre alphabétique inverse, i.e. de Z à A.

REJETÉE

4e résolution

Objet: Conscientiser les administrations municipales au fait que le développement des bibliothèques municipales devrait dépendre directement de bibliothécaires professionnels.
Proposée par : Laurette Mackay
Appuyée par : Gilbert Blondeau, Janette Wygergans et Luce Bernardin

* Le procès-verbal de la 13e Assemblée générale vous parviendra avec la convocation à la 14e Assemblée générale en avril 1983.

Attendu que plusieurs municipalités ont engagé des non professionnels pour diriger leurs bibliothèques sans avoir de bibliothécaires professionnels comme membre du personnel

Attendu que le développement d'une bibliothèque municipale est plus cohérent et mieux planifié quand il est sous la responsabilité d'un bibliothécaire professionnel

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale proposent que le Bureau exerce des pressions auprès des administrations municipales et du ministre des Affaires culturelles pour que les bibliothèques municipales soient sous la responsabilité de bibliothécaires professionnels.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5e résolution

Objet: Maintien du comité des Bibliothécaires scolaires
Proposée par: Jacques St-Onge
Appuyée par : Yves-Paul Fortin et Jean Lasnier

Attendu que le comité des Bibliothécaires scolaires n'a pas terminé son mandat original d'intervenir auprès des autorités gouvernementales et scolaires;

Attendu que le comité des Bibliothécaires scolaires doit veiller à ce que le mémoire soumis au ministère de l'Éducation soit suivi d'actions concrètes;

Attendu que le comité des Bibliothécaires scolaires doit intervenir auprès des commissions scolaires pour assurer au besoin l'application de la politique ministérielle annoncée sur les bibliothèques scolaires

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale proposent au Bureau que le comité des Bibliothécaires scolaires soit maintenu.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

6e résolution

Objet: Délégation au Congrès de l'Association internationale des bibliothécaires scolaires à Red Deer, Alberta, 1-6 août 1982.
Proposée par: Jacques St-Onge
Appuyée par : Yves-Paul Fortin et Jean Lasnier

Attendu que les bibliothécaires scolaires ne sauraient que profiter de la tenue d'un tel Congrès

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale souhaitent que la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec délègue un membre du comité des Bibliothécaires scolaires au Congrès international en août prochain.

7e résolution

Objet: Projet de loi 65 sur l'accès à l'information gouvernementale

Proposée par: Gilbert Lefebvre

Appuyée par: Philippe Houyoux

Les membres de la C.B.P.Q. réunis en Assemblée générale demandent au Bureau de transmettre au ministre des Communications, monsieur François Bertrand les félicitations de la C.B.P.Q. pour avoir donné suite au Rapport Paré en présentant le projet de loi 65 sur l'accès à l'information gouvernementale, avec les recommandations de la C.B.P.Q. visant à améliorer le projet de loi.

ADOPTÉE SUR DIVISION



1982



réseaux

48^e conférence générale de l'IFLA — Montréal
22-28 août 1982

Fédération internationale des associations
de bibliothécaires et des bibliothèques

networks

48th IFLA General Conference — Montréal
August 22-28, 1982

International Federation of Library
Associations and Institutions

Invitation

Le Comité d'organisation invite tous les spécialistes de la documentation et de l'information à visiter l'exposition de biens et de services organisée dans le cadre de la 48^e conférence générale de l'IFLA

Endroit:

Hôtel Le Reine Elizabeth
Hall d'exposition, Montréal

Jour:

Jeudi, le 26 août 1982

Heure:

8 h - 18 h

Entrée libre

DOSSIERS ET NOUVELLES

HOMMAGE A GERARD MARTIN

1911-1977

Ceux qui ont eu l'avantage de connaître le directeur-fondateur du Service des bibliothèques publiques, M. Gérard Martin, ont été profondément bouleversés d'apprendre - pour plusieurs, avec quelque retard - son décès, le 14 mai, à la suite d'une imitoyable maladie qui a duré six mois et que, fidèle à lui-même et avec l'assistance d'une intense et consolante spiritualité, il a supporté avec une magnanime force de caractère et une douce sérénité.

De la même façon qu'il avait toujours vécu, sans déranger qui que ce soit, il s'est éloigné sans faire de bruit, si discrètement que nous avons l'impression qu'il demeure encore avec nous et que les liens de l'amour, qui l'unissaient aux siens, et de l'amitié, qui le rapprochait de ceux qui ont eu la chance de le connaître intimement et surtout de travailler avec lui, étaient si solides qu'ils ne se sont pas rompus.

Il a effectivement laissé quelque chose de son attachante personnalité dans les oeuvres que, comme écrivain, humaniste ou homme d'action, il a léguées à la société québécoise, particulièrement dans le domaine des bibliothèques publiques.

Pour rappeler comme il se doit la mémoire encore toute fraîche de sa sympathique personnalité à la profession, dont il a été l'un des plus brillants et des plus dignes représentants, et à la population du Québec qui, pour une bonne part, doit à sa clairvoyance, à la diplomatie, à son travail et à sa ténacité les services de bibliothèque publique dont elle bénéficie aujourd'hui, il faudrait posséder sa plume, qui rendait si bien la couleur et l'intensité des sentiments et décrivait avec tant de clarté la réalité des choses. On conservait même pour les relire certaines de ses lettres d'affaires.

On a surtout connu monsieur Martin comme bibliothécaire et comme administrateur. Pour avoir un portrait complet de sa riche personnalité, il convient de rappeler certaines qualités, activités et honneurs de l'homme et non du professionnel de la bibliothéconomie.

Écrivain, romancier, récipiendaire, en 1939, du prix de littérature du Québec, le prix David; poète doué d'une exquise sensibilité; il fut pendant dix-sept ans secrétaire-administrateur de la Société des écrivains. En cette qualité, il fut l'hôte d'éminents écrivains français qui venaient donner des conférences au Québec. En plus de les accueillir, il fut souvent appelé à les présenter ou à les remercier puisqu'il excellait dans ce genre oratoire.

Ainsi, ses fonctions lui ont permis de connaître dans l'intimité: André Chamson, André Maurois, Pierre de Boisdeffre, Georges Duhamel, Gustave Thibon, Daniel Rops, Gabriel Marcel, et autres.

Collaborateur à neuf périodiques culturels, il a également écrit au-delà de quatre cents textes dramatiques et humoristiques diffusés par Radio-Canada aux émissions - dont certains se rappelleront sans doute - "Chez Miville", "Quatre de Québec" à laquelle il collaborait avec Roger Lemellin, André Giroux et Charlotte Savary.

Il fut aussi animateur de l'émission "Lecture de chevet" au cours de laquelle, à la tombée de la nuit, il faisait goûter aux auditeurs, de sa voix grave et chaude, les plus belles pages, qu'il choisissait lui-même, de la littérature française.

Il était également membre de l'équipe de Québec qui participait aux joutes encyclopédiques et culturelles dirigées par René Arthur et connues sous le nom de "Match inter-cités".

En 1946, il assumait la direction de la bibliothèque des Archives, avec mission de la réorganiser. Il remplit cette fonction jusqu'en 1960, alors qu'à la suggestion de M. Jean-Charles Bonenfant et avec l'insistance de l'honorable juge Yves Prévost, Secrétaire de la Province et parrain de la Loi des bibliothèques publiques, il accepta la lourde tâche d'administrer cette loi, d'établir et diriger le Service des bibliothèques publiques et d'agir comme secrétaire de la Commission des bibliothèques publiques pour couvrir le Québec de ces équipements culturels par excellence.

Au cours de cette période de 29 ans à la bibliothèque des Archives et au Service des bibliothèques publiques se déroula sa fructueuse carrière de bibliothécaire et d'administrateur.

En outre de ses fonctions courantes, il publie: son tableau intitulé: "Cohérence et logique de la classification décimale Dewey"; sa "Classification de l'histoire du Canada", adoptée par la Fédération internationale de documentation, qui en proposa l'intégration dans la Classification décimale universelle; sa "Bibliographie sommaire du Canada-français", et plusieurs bulletins bibliographiques de la Société des écrivains.

Intellectuel, poète, écrivain, monsieur Martin était tout aussi bien un administrateur sage, efficace, perspicace et dynamique parce qu'il savait distinguer entre l'essentiel et l'accessoire, jauger les circonstances opportunes pour entreprendre tel projet, éviter de poser des gestes prématurés ou démesurés.

Ceux qui, au premier abord, le croyaient sévère étaient vite rassurés en constatant sa jovialité et son humour, sa compréhension des problèmes humains, sa bienveillance et son indulgence.

Monsieur Bonenfant a dit de lui qu'il était un fonctionnaire modèle: travailleur acharné, intelligent, clairvoyant, prévoyant, d'une culture étendue, d'une irréprochable honnêteté et d'une touchante simplicité.

Voilà pourquoi cinq ministres, sous l'autorité desquels il a travaillé, ont tenu à le féliciter publiquement, même en pleine Assemblée nationale, et à signaler d'une façon spéciale ses excellents services pour la cause des bibliothèques publiques. Je ne connais pas beaucoup de hauts fonctionnaires qui ont bénéficié de telles marques d'estime alors qu'ils occupaient encore leur poste.

Il a su, dès le début, inculquer à l'équipe qu'il dirigeait un esprit peu commun de collaboration et de responsabilité professionnelle et il a su entretenir cet esprit dans une atmosphère d'amitié, de respect et confiance mutuelle. Il savait qu'une telle atmosphère et un tel esprit sont des prérequis à l'efficacité. L'expérience a prouvé qu'il avait raison.

D'une tenue toujours impeccable, il avait l'allure d'un prince, mais d'un monarque modeste et accueillant.

Comme ses écrits, ses gestes et ses activités, même les plus simples et dans leurs plus petits détails portaient l'empreinte du goût, un cachet de distinction et de perfection.

C'est sans doute ce souci de perfection allié à la perception claire qu'il avait de l'ampleur et de la difficulté du travail à accomplir qui l'ont d'abord fait hésiter à accepter la charge qu'on lui offrait d'organiser un service de bibliothèque publique pour les citoyens du Québec, au point même qu'il fallut fortement insister pour lui faire accepter le défi.

Cependant, une fois la décision prise, il se mit résolument au travail avec courage et ingéniosité pour jeter les bases d'une réglementation et d'une structure de services qui, sous son habile direction, suivit une évolution en même temps rapide et ordonnée.

Le développement que connaissent aujourd'hui les bibliothèques publiques au Québec n'aurait pu se produire si sa préparation n'avait pas auparavant été effectuée de la bonne manière. C'est le grand artisan du récent plan de développement des bibliothèques publiques, M. Denis Vaugois, qui l'a affirmé lors d'une causerie qu'il donnait en 1981 devant un groupe d'hommes d'affaires de Montréal, et il a mentionné le nom de M. Gérard Martin comme étant le principal responsable de ce travail préparatoire qui lui a permis de mettre son plan de développement en oeuvre. Il a été le défricheur et le semeur qui a précédé ceux qui n'ont plus qu'à récolter.

Pour le travail qu'il a fourni sans compter afin de remplir la mission qui lui avait été confiée, mais surtout pour l'exemple qu'il nous a donné d'une vie pleine, qu'il a certes retrouvée plus vive et plus intense encore, dans la lumière inaltérable, nous nous souvenons de M. Gérard Martin et nous le remercions cordialement.

Pierre Matte, bibl. prof.

BOURSE FRANÇOISE JOBIN

L'ASTED a donné suite favorablement à la demande de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et a accepté, après accord de la famille Jobin, de nommer Bourse Françoise Jobin, la bourse d'études décernée annuellement à un étudiant en techniques de la documentation.

COMMUNIQUE

Congrès de Québec 1983 de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Déjà une invitation vous est faite de participer au prochain Congrès de la Corporation qui aura lieu à Québec.

LIEU : Motel Universel - 2300, chemin Ste-Foy

DATE : Du 5 au 7 mai 1983

THEME : Le bibliothécaire, un professionnel en mutation

A l'heure de Télidon et des développements majeurs dans les communications, il s'avère que la technologie continuera d'avoir un impact majeur sur la profession et nous devons nous préparer à ces changements. Le bibliothécaire deviendra-t-il un courtier en information?

Le bibliothécaire devra-t-il vendre ses services?

Le bibliothécaire devra-t-il orienter ses services vers la recherche spécialisée?

Dans un contexte d'autofinancement, comment les plus démunis auront-ils accès à l'information?

Voilà quelques questions pour lesquelles nous essaierons de trouver des réponses pour mieux nous préparer à l'an 2000.

Venez donc nombreux à Québec, l'an prochain, vivre une expérience de prospective sur le thème:

"LE BIBLIOTHECAIRE, UN PROFESSIONNEL EN MUTATION".

Le Comité d'organisation du Congrès 1983

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DU QUEBEC
QUEBEC LIBRARY ASSOCIATION

The fiftieth anniversary celebrations of the Association took place April 30 - May 2 at the Far Hills Inn, Val Morin, Québec.

The celebrations were started by a cocktail party on April 30th, offered by the Corporation of Professional Librarians to honour the fiftieth anniversary of ABQ/QLA. Father Paul-Emile Filion, president of the corporation was in attendance and welcomed the delegates.

Saturday, May 1st was spent at the Annual General meeting and at a workshop.

The Annual General Meeting discussed in great detail changes to the Constitution proposed by the ABQ/QLA's council and these were subsequently passed by the Assembly.

The workshop had as its subject library education and the panelists were library educators from McGill, U. de M. and French CEGEPS as well as M.L.S. students and technicians.

Saturday night the "fête des anciens présidents" started with a cocktail party sponsored by Messrs. Nicholas Hoare and Harry Chan.

Invited guests, past presidents and sponsors were greeted by the president of ABQ/QLA, Anne M. Galler. A farewell gift was presented on this occasion to Suzanne Sabourin, the executive secretary of the Association, who is leaving after twelve years.

Immediately following the cocktail party a banquet was held in the main dining room of the hotel. Suzanne Martel was the guest speaker, giving a very entertaining, totally bilingual presentation on her writing career.

After dinner came the highlight of the evening, the presentation of gifts to the 16 "anciens presidents" who were able to attend the occasion, i.e.

Jean Jacques Lefebvre	1947-48	Jean Brown,	1970/71
Grace Hamblyn	1950-51	Claire Côté,	1973/74
Jean Leduc	1951-52	Monique Lavoie,	1975/76
Violet Coughlin	1954-55	Nora Bryant,	1976/77
Sybil Cadloff	1955-56	Allen Dufour,	1977/78
Marianne Scott	1961-62	Diana Frye,	1979/80
Louise Lefebvre	1962/63 and 63/64	M.L.Simon,	1980/81
Miriam Tees	1965/66	A.M.Galler,	1981/82
Marie Zielinska	1968/69		

Each of the past presidents was given an eskimo carving, mounted on a lucite base, with ABO/QLA and the years 1932-82 engraved on it. The presidents were also presented with a souvenir album, which was partially subsidized by advertisers. The album contains a biography and a photograph of each of the presidents of the association, many of whom are no longer among the living.

The album was sent free of charge to all members of ABO/QLA and is available for sale to anybody who wishes to purchase it.

Celebrations were over by Sunday morning, but delegates were still hard at work at the second half of the Annual General Meeting and a workshop on microcomputers led by Stan Squires of Oakville, Ont.

Anne-Marie Galler, bibl. prof.
pour
Brenda Pym

MODIFICATIONS AU REGLEMENT CONCERNANT LES MEMBRES

Le 12 mai 1982 étaient adoptées par décret les modifications suivantes au Règlement concernant les membres

CHAPITRE 2 LES MEMBRES

SECTION 3 COTISATION ANNUELLE

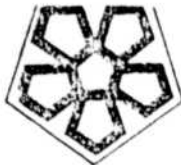
17. La cotisation annuelle est fixée à cent quarante dollars pour les membres titulaires et à soixantes dollars pour les membres associés.

22. Celui dont le nom est radié du registre en vertu de l'article 20 et qui désire de nouveau devenir membre de la Corporation doit remplir les conditions suivantes:

- a) acquitter les frais de réinscription au registre au montant de vingt-cinq dollars, et
- b) payer la cotisation annuelle.

Décret 896-82, 8 avril 1982, en vigueur depuis le 12 mai 1982.

Copie de ces modifications disponibles sur demande au Secrétariat.



1982



réseaux
48e conférence générale de l'IFLA - Montréal
22-28 août 1982
Fédération internationale des associations
de bibliothécaires et des bibliothèques

networks
48th IFLA General Conference - Montréal
August 22-28, 1982
International Federation of Library
Associations and Institutions

COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE

48e Conférence générale de l'IFLA, Montréal, 22-28 août 1982

Au cours de cette Conférence, on traitera tout particulièrement de la planification, de l'organisation et de la gestion des réseaux, de leurs structures et de la technologie qui les soutient; également de leurs implications auprès de l'utilisateur d'information, de leurs répercussions à l'échelle mondiale, des problèmes légaux et politiques qu'ils soulèvent, de même que de la nécessité d'une normalisation et des perspectives d'avenir.

Les frais d'inscription, pour la durée de la Conférence, sont de 125 \$. Afin de faciliter la participation des québécois et des canadiens aux différentes réunions professionnelles, le Comité d'organisation a mis au point une formule d'inscription à la journée. Il en coûtera 25 \$ par jour pour toute personne inscrite avant le premier juillet et 30 \$ par jour à partir du premier juillet. Un formulaire spécial d'inscription est disponible sur demande au Secrétariat de la Conférence. Ce type particulier d'inscription permet seulement l'assistance aux réunions qui ont lieu pendant la ou les journées choisies.

Une exposition de biens et de services reliés aux réseaux et aux bibliothèques en général aura lieu dans le cadre de cette Conférence. Nous avons le plaisir de vous informer que le jeudi 26 août, de 8 h à 18 h, tous les spécialistes de la documentation et de l'information, même s'ils ne sont pas inscrits à la Conférence, pourront visiter cette exposition et ce, gratuitement. Ils n'auront qu'à se rendre à l'Hôtel Le Reine Elizabeth, lieu de l'exposition, à l'étage des congrès.

La 48e Conférence générale de l'IFLA est pour demain et le Comité d'organisation ne ménage aucun effort afin de procurer à chaque participant un séjour fructueux et agréable.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Onil Dupuis, président du Comité d'organisation, à (514) 288-8524, ou avec Denis Rousseau, président du Sous-comité de l'information et de la publicité, à (514) 873-2997.

Source : Sous-comité de l'information et de la publicité
IFLA 1982

TRIBUNE LIBRE

DES MOTS ET DES MAUX

La Ballade des "THEQUES"

Le terme BIBLIOTHEQUE est utilisé en français depuis le 15^e siècle, pour désigner une étagère ou un local où sont placés des livres. La racine "biblion" signifie "livre", "thêkê" désigne une étagère, un lieu où sont disposés des livres. Depuis quelques années, une profusion de termes avec la désinence "THEQUE" a pris naissance, les uns ayant une analogie avec la réalité des bibliothèques, d'autres peu ou pas du tout.

Les livres sont disposés dans une bibliothèque, les documents audiovisuels dans une audiovidéothèque. Pour les centres de médias, on parle de médiathèque. Pour les films cinématographiques, il est question de filmothèque ou de cinéma-thèque; pour les diapositives, de diapothèque ou de diathèque; pour les images et les reproductions de tableaux, d'iconothèque; pour les cartes géographiques, de cartothèque.

Dans le domaine sonore, tous connaissent les discothèques; au Québec, on est plus familier avec la discothèque comme lieu de danse et divertissement, mais en France, le terme discothèque est employé pour désigner une collection de disques à la disposition du public. De façon plus générale, sonothèque s'emploie pour une collection d'enregistrements sonores. La musicothèque contient plutôt des partitions musicales.

Le terme "bandothèque", pour désigner des enregistrements sur bande, n'a pas joui d'une grande vogue. Le mot "magnétothèque" s'est imposé au Québec pour une collection de livres enregistrés sur bandes sonores. Quand il s'agit de programmes d'ordinateur, l'expression "programmathèques" peut être utilisée.

Venons-en à des expressions d'usage plus récent: pochothèque, en France, désigne une librairie consacrée aux livres de poche, souvent appelés "poches" en France (cf. "Livres hebdo", 20 oct. 1981, p. 98); pressotheque: centre de documentation et d'information sur la presse publiée (cf. "Lexique, Journal des débats", 9^e éd., 1981, p. 139. Assemblée nationale du Québec. Direction générale des médias). Vidéothèque pourrait servir à désigner une collection d'enregistrements sur bande magnétoscopique, sur vidéocassette ou sur disque vidéo. Signalons en passant qu'il existe une "vidéothèque" à San Juan, capitale de Porto Rico, dans le même genre que nos discothèques, mais avec l'image en plus.

Le département d'études françaises de l'Université de Montréal vient de mettre sur pied une théâtrothèque.

Tout récemment, l'expression téléthèque est apparue. D'après un bref article paru dans la revue "Films et documents", no 335, 1981, p. 8, il s'agit d'un ensemble d'émissions enregistrées à la télévision française mis à la disposition de la télévision d'autres pays, en vue d'échanges culturels.

De même que l'on prête des livres, certaines bibliothèques et d'autres organismes se sont mis à prêter des jouets et des jeux aux enfants: trois expressions sont employées dans le Québec francophone: ludothèque, joujouthèque, et jouethèque.

Pour le matériel didactique, on parle de matériathèque et de didacthèque. S'il s'agit de grammaire française, le mot grammathèque semble plus approprié (cf. "Vie pédagogique", no 8, sept. 1980, p. 24-28). J'allais oublier la pinacothèque (de "pinakè": tableau) qui abrite des collections de tableaux peints; celle de Munich est célèbre.

Plusieurs connaissent sans doute l'informatèque du ministère des Affaires sociales du Québec; on a voulu sans doute élargir le concept de bibliothèque en centre d'information; à ne pas confondre avec "informatech", qui fait appel à information et à technique: information technique et scientifique. Enfin, il y a la collection de livres en psychologie et en psychanalyse parue chez J.-P. Delarge: psychothèque et nouvelle psychothèque.

Laissons le domaine de la documentation pour passer en revue d'autres termes formés avec la désinence "thèque". Ce sont des utilisations dont chacun pourra juger de la pertinence, de l'originalité ou de la fantaisie. Nous avons déjà signalé discothèque et vidéothèque pour désigner des lieux de divertissement où musique et danse sont conjuguées. Voici quelques utilisations commerciales de la désinence "thèque": les décorathèques: sont des commerces (des quincailleries, le plus souvent) qui vendent des articles pour l'aménagement et la décoration intérieurs et extérieurs; les sporthèques vendent des objets pour le sports; les dermathèques sont des magasins de parfums et de produits esthétiques; dans les naturathèques, on trouve des produits naturels. Que pensez-vous de "abilletèque": vêtement pour elle et lui? L'originalité va plus loin: un restaurant utilise la raison sociale: "le bif-thèque". Et les amateurs de patins à roulettes aiment fréquenter les roula-tèques. Libre à chacun de compléter ce florilège!

Rosaire Pelletier, bibl. prof.